

Règlement du Swiss Mid-Amateur Tour

Participation

Le Swiss Mid-Amateur Tour (SMAT) est ouvert aux dames et messieurs dont:

- a) Le handicap index n'est pas supérieur à 24.0*, âgés de 25 ans révolus au premier jour du tournoi concerné.
- b) À condition qu'ils soient membres d'un club de Swiss Golf ou des PGO ou d'un club affilié à une autre fédération.

* Pour les membres existants, 24.0 n'est pas contraignant - pour les nouveaux membres et les personnes accompagnantes, la participation n'est possible qu'après consultation de MidAmateure.CH.

Le nombre de participants pour les tournois de qualifications est limité à 120 joueurs et joueuses. Si le nombre total d'inscription excède les 120, la date d'inscription définitive (c.-à-d. le versement de la finance d'inscription) fera foi, tout en accordant la priorité aux membres de l'association MidAmateure.CH. Les participants en surnombre seront placés sur une liste d'attente et immédiatement informés par MidAmateure.CH.

1. Formule

- 1.1 Le SMAT consiste de 6 tournois de qualifications, les 2 Open à Interlaken et Losone et de la finale nationale.
- 1.2 Le SMAT sera disputé comme une série de tournois avec un classement annuel et les points seront calculés selon le système de l'ordre du mérite (OM) brut et net. Pour l'OM content les 3 meilleurs résultats du SMAT (selon le règlement de l'OM).
- 1.3 Pour la finale nationale se qualifient que des joueurs/euses qui sont déjà membre de l'association MidAmateure.CH ou qui sont devenu membre avant le 30. Juin 2022 (cotisation payé).
- 1.4 Tous les tournois du SMAT seront disputés en deux catégories et en Strokeplay. Les catégories sont:
 1. Catégorie jusqu'à Hcp index 12.0 (Back Tees)
 2. Catégorie Hcp index 12.1 jusqu'à 24.0 (Front Tees)
- 1.5 Lors des tournois du SMAT, les joueurs ne sont pas autorisés à utiliser des golf carts sur le terrain. Ils doivent se déplacer à pied.
- 1.6 D'ailleurs conte les conditions de participations spécifiées dans les règlements des tournois concernés et le règlement général de l'association MidAmateure.CH.

Pace of Play – Jeu lent

Le joueur doit jouer sans retarder indûment le jeu et conformément aux directives de cadence de jeu instaurées par le comité du championnat.

Définition de "hors position":

Le premier groupe est considéré hors position dès qu'il a dépassé le maximum de temps indiqué sur la carte de score. Pour le second groupe et les suivants, un groupe sera hors position:

- a) lorsque le groupe aura dépassé le maximum de temps et
- b) s'il a un intervalle de plus de 15 minutes par rapport au groupe précédent.

Si un groupe de joueurs est hors position lors de son passage à n'importe quel point du parcours, ce groupe est en infraction au règlement et il peut être pénalisé par le Comité comme suit:

1ère infraction	=	Avertissement
2ème infraction	=	1 coup de pénalité
3ème infraction	=	2 coups de pénalité
4ème infraction	=	Disqualification

Référence pour le contrôle du temps de passage: Le trou est considéré comme terminé quand tous les joueurs du groupe ont terminé le jeu et le drapeau est remis dans le trou.

2. Qualification

- 2.1 Sur la base de l'ordre du mérite se qualifient les joueurs suivants pour la finale nationale:
- D'abord les premiers 40 joueurs de l'ordre du mérite brut.
 - Ensuite les premiers 40 joueurs de l'ordre du mérite net.
 - Le cumul des qualifications n'est pas possible. Si un joueur est déjà qualifié par l'ordre du mérite brut, sa place dans le classement net sera transmise au prochain joueur classé.
- 2.2 La finance d'inscription pour la finale nationale s'élève à CHF 140.- et inclue le loyer du parcours, la collation sur le parcours, l'apéritif et le dîner avec boissons.
- 2.3 La finale nationale aura lieu au Golfpark Oberkirch vendredi le 16. Septembre 2022 et elle sera jouée sur 18 trous Strokeplay avec une catégorie (brut et net) des back tees.
- 2.4 En outre, 40 non finalistes (membres non qualifiés via l'OM) peuvent participer à la finale et les frais de participation, y compris tous les services supplémentaires, s'élèvent à 220 CHF.

Titre

Le/la gagnant(e) de la finale nationale (brut) devient champion(ne) nationale 2022 de l'association MidAmateur.CH. En cas d'égalité pour la première place brut, la victoire se décidera en Playoff trou par trou Strokeplay. Celui-ci se fera dans l'ordre des trous 9 / 10 / 18 réguliers jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant.

Inscription

Les participants peuvent s'inscrire pour les tournois du SMAT directement par notre site Internet ou par mail. L'inscription pour les Open sont à adressés directement aux clubs organisateurs. Le délai d'inscription est de 14 jours avant le début du tournoi à midi (MEZ), sauf mention du contraire dans l'invitation au tournoi.

Finance d'inscription

La finance d'inscription totale sera facturée par MidAmateur.CH GmbH. L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'après paiement.

Désistement

Pour éviter les inscriptions en stock, tout désistement parvenant au moins sept jours avant le début du tournoi (date limite d'annulation) à l'adresse de MidAmateur.CH GmbH sera remboursé de la manière suivante:

Le premier désistement sera remboursé intégralement.

A partir du deuxième désistement (indépendant du nombre de tournois) pour chaque désistement un frais de traitement de CHF 50.- sera encaissé. Exclus de ce règlement sont les raisons médicales, le certificat de contrôle médical doit être présenté entre 7 jours du désistement.

Le transfère d'une inscription définitive pour une nouvelle date de tournois sera considéré comme une annulation.

Au-delà de la date limite d'annulation, il n'y a pas de remboursement.